



PENCRAN

infos

Novembre 2024 n°232

Edito du Maire

Lors du Conseil municipal du 15 octobre 2024, nous avons dû voter une délibération concernant la participation aux frais de scolarité des enfants pencranais scolarisés dans les écoles Diwan.

Ceux qui ont suivi l'actualité ont pu voir dans la presse quotidienne régionale que jusqu'à présent nous refusons de verser ces sommes aux écoles privées quelles qu'elles soient. Ce refus se justifiait par le fait que nous avons déjà une école sur la commune, que la scolarité y est gratuite. Les enseignants sont rémunérés par l'Education Nationale, mais tout le reste (locaux, énergies, Atsem, entretien...) revient à la charge de la municipalité et donc des taxes locales.

En 2021, une loi oblige les communes à financer ces frais de scolarité dans le cas des élèves inscrits dans des filières bilingues d'écoles privées si cette filière n'existe pas sur la commune. Ce qui est le cas de Pencran.

Cette loi précise toutefois que ce versement doit faire l'objet d'un accord et qu'il doit être tenu compte des capacités financières de la commune.

Plusieurs écoles privées nous envoient un courrier au printemps afin de réclamer cette somme. Nous avons toujours refusé de payer. Un courrier en fin d'année scolaire est pour nous le contraire d'un accord et l'intégralité de la somme demandée avoisinant les 20 000 €, cela est

difficilement acceptable pour un budget municipal que nous venons à peine de rétablir.

Nous pourrions ouvrir une classe bilingue à Pencran, mais ce n'est pas d'actualité pour deux raisons : L'école dispose de 8 classes pour 200 élèves.

Si nous ouvrons une classe bilingue, nous aurions 7 classes pour 200 élèves et 1 classe bilingue pour les quelques élèves de maternelle qui s'y inscriraient. L'environnement pédagogique des élèves de l'école s'en trouverait dégradé alors que nous n'avons aucune demande de la part des parents d'élèves.

Ensuite, pédagogiquement, il me semble plus judicieux de concentrer les élèves bilangues dans quelques écoles pour être suffisamment nombreux. Or, il y a déjà des classes bilingues à La Roche-Maurice et à Landerneau (Jules Ferry), communes avec lesquelles nous avons des accords.

Alors, pourquoi cette délibération du 15 octobre ? C'est bien simple, nous avons reçu un courrier du préfet qui nous le demandait.

Mais seulement pour l'école Diwan ! Refusant de rentrer en conflit avec la préfecture, nous avons obtempéré, mais à la condition d'une vraie demande d'accord de la part de l'école Diwan avant le 31 décembre de cette année. Cette délibération ne concerne que l'année scolaire 2024/2025 et que l'école Diwan.

Stéphane Hervoir, Maire

Dans ce numéro

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Etat Civil - Urbanisme
Accueil nouveaux arrivants - Mois du doc'
Relais Parents/Enfants

CAPLD

Ateliers numériques - Déchets verts

ÉCOLE

Classe des CM1 CM2B

ESPACE JEUNES

Soirée jeux

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des manifestations 2024-2025
Pencran Patrimoine - Gym Club - Cie des Doudous
APAF Comités des Fêtes - Cyclo-Cross - Téléthon

DIVERS

Inauguration du Deus'ta - Fête de quartier - Annonce

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.
Contactez le 02 98 85 04 42
Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30

Contact des services

Mairie : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.fr

Site internet : www.pencran.fr

Plus d'informations sur



Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

Espace jeunesse : 02 98 21 53 94

Courriel : mpaugam@mptlanderneau.org

École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Horaires de la mairie

lundi et mercredi :	de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
mardi et jeudi :	de 8h à 12h
vendredi :	de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Le premier samedi du mois :	de 9h à 12h
	le 9 novembre et le 7 décembre

Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **25 novembre** en mairie ou par courriel à pencran-infos@pencran.fr

ETAT CIVIL

Naissance

- RENARD Louise 4 Keroullé née le 19 octobre

URBANISME

Déclarations préalables

- M. Hervé CREACH 7 rue Tristan Corbière clôture et mur soutènement
- M. Youssef SADJO 29 rue des Agapanthes terrassement
- M. Jérôme CRENN 1 rue des Farfadets panneaux photovoltaïques
- M. José LOPES ANDRADE 26 rue P-J Hélias clôture
- M. Thibault CABASSE 6 Coat Guéguen huisseries extérieures

Permis de construire

- M. Maël NORMAND 4 rue des Frênes maison individuelle
- M. Laurent VOURCH 21 rue du Morbic maison individuelle
- Mme Mélanie ABIVEN 3 rue du Morbic maison individuelle
- M. Franck LE BRETON 15 rue du Morbic maison individuelle
- M. Kévin MARCHANDON 2 rue du Morbic maison individuelle

PENCRAN INFOS n° 232 - novembre 2024 - pencran-infos@pencran.fr

- Directeur de publication : Stéphane Hervoir
Secrétariat de rédaction : Annick Jaffrès et Jean-Pierre Le Bourdon
Photos et illustrations : Mairie de Pencran et contributeurs
Conception et mise en page : Commission Pencran infos
Impression : Mairie de Pencran
Distribution : Conseillers municipaux
Tirage : 910 exemplaires

Dates à retenir :

- Cinéma - Mois du doc' vendredi 8 novembre à 20h Arvest
- Kig ha Farz de l'USP lundi 11 novembre à 12h Arvest
- Cérémonie commémorative lundi 11 novembre à 17h Monument aux morts
- Présence du bus MarSoins jeudi 14 novembre 16h-19h Arc-en-Ciel
- AG Pencran Patrimoine vendredi 29 novembre à 18h Salle Sterenn
- Téléthon samedi 30 novembre 14h-20h Salle des Sports
- AG Amis de la Colline samedi 14 décembre à 10h30 Arvest

Conciliation de justice

Marie-Françoise Le Guen en mission de conciliatrice de justice depuis 2015 passe la main à partir du jeudi 7 novembre à Alain Jézéquel.

Celui-ci recevra tous **les jeudis après-midi, de 14h à 17h**, sur rendez-vous uniquement.

La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet www.landerneau.bzh ou à l'accueil de la mairie de Landerneau au 02 98 85 43 00.

Il est aussi possible de joindre le conciliateur à l'adresse mail suivante : alain.jezequel@conciliateurdejustice.fr

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en novembre 2008 **doivent** venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs **16 ans** et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Don du sang à Landerneau Halle de St-Ernel

- lundi 18 novembre
14h30 - 19h
mardi 19 novembre
12h - 16h30
mercredi 20 novembre
8h15 - 12h45
jeudi 21 novembre
8h15 - 2h45
Rdv au 02 23 22 53 97

Horaires des déchèteries de Daoulas et de Plouédern

du lundi au samedi hors jours fériés

• du 1^{er} novembre au 28 février
de 9h à 12h et de 14h à 17h30



Repas des Aînés

Comme chaque année le Centre Communal d'Action Sociale a convié les Pencranais de 70 ans et plus à prendre part au traditionnel repas des Aînés.

Samedi 12 octobre à l'Arvest, 73 personnes ont répondu à l'invitation.

Photo de groupe, repas, chansons ... programme classique mais toujours apprécié par les convives. Les doyens de l'assemblée ont été honorés :

Yvette Le Fourn (91 ans) et Jean Ollivier (89 ans). Rendez-vous est donné l'an prochain à tous les Pencranais nés en 1955 et avant.



Compte rendu du conseil municipal du mardi 15 octobre 2024

1) Présentation du rapport d'activité 2023 de la CAPLD

Le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas est présenté par Céline Languenou, conseillère communautaire.

Elle détaille les faits marquants de l'année 2023 et les principales actions par domaine de compétence.

Elle présente également les différents pôles tels que :

La Transition et l'aménagement durable, la gestion des déchets, la mobilité, l'habitat, le développement économique, le développement touristique, l'urbanisme, la maison France Services, la médiation numérique, l'action sociale, Aqualorn et la Cimenterie, les finances, la commande publique, les systèmes d'informations, les ressources humaines, l'assistance aux communes, le garage mutualisé ainsi que l'eau et l'assainissement.

2) Création de la SPL Energies renouvelables de la CAPLD

Stéphane Hervoir rappelle qu'en adoptant son PCAET le 27 juin 2024, la CAPLD a acté le développement des énergies renouvelables sur le territoire, étudiant une stratégie de développement.

Le choix s'est porté sur la création d'une SPL (Société Publique Locale). Une SPL est un outil d'intervention publique à capitaux purement publics et qui a pour objet, entre autres, de réaliser des projets d'aménagement et/ou de construction d'intérêt général. Une collectivité ne pourra confier la réalisation d'un projet à la SPL que si elle en est actionnaire.

La SPL pourra donc réaliser tous projets en lien avec la sobriété énergétique, la transition énergétique, la maîtrise de la consommation d'énergie, la réduction et l'absorption des émissions de gaz à effet de serre, le développement et la promotion des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique.

Le capital minimal d'une SPL est de 750 000 €. Il est divisé en 1 500 actions de 500 € chacune. La CAPLD détient 66,67 % de ce capital. Pour les autres communes, c'est en fonction de leur population. Pencran détiendra 1,4 %.

La SPL disposera d'un Conseil d'administration de 12 membres (qui seront des élus) et d'une assemblée générale des actionnaires. Le Conseil municipal désigne M. Stéphane HERVOIR, Maire, comme représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires.

3) Forfait scolaire pour l'école Diwan de Landerneau

Le Maire précise que cette délibération fait suite à une demande de la préfecture du Finistère. Il rappelle que la municipalité de Pencran reçoit vers le mois d'avril ou le mois de mai un courrier des écoles privées nous réclamant une somme en fonction du nombre d'enfants scolarisés en bilingue dans leur établissement et habitants sur notre commune. Elles font cette demande en s'appuyant sur la loi Molac de 2021. Il précise que la commune a toujours refusé et que ce refus

s'explique pour de nombreuses raisons :

- La commune dispose d'une école publique de 200 élèves et ne souhaite pas participer au fonctionnement d'écoles hors de son territoire avec de l'argent public. Ces écoles, à l'exception de Diwan, étant payantes.

- La totalité de la somme demandée par ces écoles tourne autour de 20 000 € par an, ce qui est une somme qui mettrait à mal nos finances municipales s'il fallait la verser en intégralité.

- De plus, la loi Molac stipule que le financement des écoles privées concernées par l'enseignement bilingue se fait en fonction des capacités financières des communes.

- Elle stipule aussi qu'il faut un accord entre l'école et la municipalité.

Le Maire a reçu en septembre, une lettre du préfet du Finistère nous demandant de prendre en considération la demande de l'école Diwan de Landerneau, de voter un montant de frais de scolarité équivalent à ce qu'il coûte dans notre école, et ainsi nous mettre en conformité avec la loi Molac.

Stéphane Hervoir affirme être un homme de compromis, toutefois, il estime que si l'école Diwan demande à la municipalité de respecter la loi Molac, la moindre des choses serait qu'elle aussi respecte les termes de la loi. Il est stipulé dans cette loi, qu'il doit y avoir un accord et le Maire tient à cet accord. Or, un accord, estime-t-il, ce n'est pas une lettre envoyée à la fin de l'année scolaire pour nous dire de payer une certaine somme.

Voilà pourquoi, il ne reviendra pas sur l'année scolaire 2023/2024. La délibération qu'il propose au Conseil municipal ne concerne que l'année scolaire 2024/2025.

Dans le contexte de la lettre envoyée par la préfecture, il fait les propositions suivantes :

- Pour l'année scolaire 2024/2025, si l'école Diwan respecte elle aussi sa part de la loi Molac en nous demandant notre accord de participer aux frais de scolarité des enfants habitants à Pencran et scolarisés chez eux, la municipalité acceptera de les financer à hauteur de ce que cela coûte à l'école de Pencran.

Nous pourrions alors inscrire cette somme au budget 2025, en début d'année.

L'absence de ce courrier au 31 décembre 2024 entrainera pour l'année scolaire 2024/2025, un non-paiement de ces frais.

Le Maire rappelle aussi que la commune de Pencran n'accepte, au final cette participation financière que parce que la préfecture nous le demande. Et aussi parce que Diwan est une école gratuite.

APAF - Comité des fêtes

Dimanche 20 octobre 2024 a eu lieu la 5^e édition du trail de la Pencranaise. Plus de 350 participants ont bravé la météo capricieuse pour parcourir les sentiers de Pencran. Les coureurs avaient le choix entre trois parcours de 17km, 12km et 7km. Les épreuves ont débuté à 8h30 par le départ libre des marcheurs puis les départs des courses furent donnés à partir de 9h. Nos fidèles compagnons à quatre pattes, fièrement accompagnés de leurs maîtres, s'en sont également donné à cœur joie sur une distance cani-cross de 12 km. Quelques enfants courageux étaient également présents pour une course groupée d'environ 1,5 km.



En plus de l'aspect sportif, comme chaque année, cet évènement avait aussi pour but de soutenir une bonne cause. Cette année une partie de la recette de la course sera reversée à l'association Petit Cœur de Beurre, qui aide et soutient les personnes nées avec une malformation cardiaque (1 enfant sur 100) ainsi que leur famille. Pour soutenir Petit Cœur de Beurre : www.petitcoeurdebeurre.fr



L'équipe de l'APAF comités des fêtes de Pencran remercie la mairie, les services techniques, les partenaires de l'évènement ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette édition.

Téléthon

L'APAF Comité des Fêtes organise diverses activités dans le cadre du Téléthon :

- marche au départ de la Salle des Sports (départ groupé à 14h)
- vente de crêpes
- chorale « La Bonne Altitude » salle Sterenn à 17h

D'autre part, l'Espace Jeunes de Pencran s'associe à l'APAF pour proposer une vente de pizzas au profit du Téléthon. Au choix, 5 modèles de diamètre 30 cm : Bretonne, Reine, Bolognaise, 4 fromages, Chorizo au prix de 10 €.

Les commandes seront prises jusqu'au 15 novembre.

La livraison se fera le jour du Téléthon entre 18h et 20h.

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
Pencran Programme

3637 La Région du Léon
Association Franciscan Tramon & Festivals

Marche

Chorale de Pencran à 17h00

Vente de Crêpes

De 18h à 20h récupération des pizzas vendues

30 novembre 2024

Pour plus de renseignements contactez-nous par :
Instagram/Facebook : @apaf_comitedesfestesdepcran
Mail : apaf29800@gmail.com

Epicerie solidaire

En cas de difficulté ponctuelle, le CCAS de Landerneau propose un accès à une épicerie à tarif préférentiel. Contact : 02 98 85 43 03 ou ccas@mairie-landerneau.fr

Ateliers numériques

Le CCAS de Landerneau propose 2 ateliers d'activité liée à l'usage de l'informatique. Ces ateliers gratuits, seront animés par le conseiller numérique de la CAPLD.

Les vendredis 15 et 22 novembre de 14h à 16h30 : « J'apprends à remplir un formulaire en ligne » (Les personnes ne disposant pas de PC portable doivent le signaler lors de l'inscription).

Lieu : Centre Théo Le Borgne -1 rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du CCAS (02 98 85 43 03).

Nombre de places limité à 10 personnes.

En cas de difficultés ponctuelles

L'épicerie solidaire

UNE SITUATION DIFFICILE
Diminution des ressources : factures trop importantes ...

DES JUSTIFICATIFS DES RESSOURCES ET CHARGES
Loyer, eau, électricité, assurance, mutuelle...

GÉNÉRAL 3 MOIS RENOUVELABLES
Après instruction du dossier

UNE ÉPICERIE À TARIFS PRÉFÉRENTIELS
Des denrées alimentaires (fraîches et surgelées, produits locaux, produits d'hygiène)

Pour les habitants de : Landerneau, La Forest-Landerneau, La Martyre, La Roche-Maurice, Pencran, Ploëderm.

CONTACT :
CCAS Landerneau
Centre Théo Le Borgne
1 rue du Dr Pouliquen
29800 Landerneau
ccas@mairie-landerneau.fr
02 98 85 43 03

DIVERS

Cabinet infirmier

Le cabinet infirmier de Pencran (place du bourg) de M^{mes} Gloaguen, Hingant et Ressiguiet met en place des permanences pour les **vaccinations Covid** et **grippe**.

Les vaccins au cabinet se font **uniquement sur rendez-vous** en fin de matinée les lundis, mercredis et vendredis de 11h à 12h.

Contact : 02 98 85 29 04 ou en ligne sur le site inzee.care

Offre de services

Afin de développer votre activité ou votre association, Maïwenn Ily propose des prestations de communication :

- création ou refont de site web,
- cartes de visite,
- brochures,
- gestion des réseaux sociaux, etc.

Contact : 06 13 20 53 98 ou maiwenn.ily@gmail.com

Classe des CP



Debout de gauche à droite, en partant du fond :

Julie LAUR (enseignante), Carole LOIRE (ATSEM), Merwann SEGALEN, Nathanaël FAGON, Pablo PETTON, Milan MARQUANT, Liam MADEC, Louka LE ROY

Rang du milieu :

Alexy GILOUX, Romy LAOT, Raphaël CARADEC, Victoria LE GUERN, Elina MEROUR, Capucine VALETTE

Devant :

Camila CORBEL, Cléo DISSEZ, Timéo CORBALAN-CROISEAUX, Manao BENHAMOU, Clara CROGUENNEC, Maxens BRETON, Maddy SALMERON-CAROFF

La Grande Lessive



Cette année encore, tous les élèves de l'école Lucien Kerlann, des Petites Sections aux CM2, ont répondu à l'invitation de l'évènement international «La Grande Lessive».

Le 17 octobre dernier, dans 130 pays, plus de 14 millions de personnes ont suspendu leurs créations au format A4 sur des fils à linge.

Cette année le thème était : Pareil, pas pareil. En découvrant les réalisations sous le préau, nul doute que nos artistes Pencranais en herbe n'ont pas manqué d'inspiration.

Un grand bravo à tous !

ENFANCE JEUNESSE

Halloween à l'ALSH de Pencran

Comme chaque année, les enfants de l'ALSH ont parcouru les quartiers de Pencran à la chasse aux bonbons.

Une première tournée avait été faite la semaine précédente pour déposer des invitations dans les boîtes à lettres.

La récolte a été un vrai succès avec près de 17 kilos récoltés.

Nous remercions nos généreux donateurs pour leur participation.

Pour clôturer les vacances, le groupe des petits de l'ALSH a partagé un succulent goûter avec les enfants du Jardin d'Enfants.

C'était un délice !



Camion MarSOINS

L'association «A vos soins» est une association à but non lucratif, basée à Saint-Nazaire, qui travaille à la réduction des inégalités d'accès aux soins.

Le MarSOINS est un dispositif porté par cette association. Créée en 2017, cette unité mobile de prévention en santé propose des dépistages et des actions d'éducation pour la santé en allant au plus près de la population.

Le camion MarSOINS sera présent à Pencran **jeudi 14 novembre de 16h à 19h** au niveau de l'Arc-en-Ciel.

Ce sera l'occasion pour les moins de 12 ans de consulter un professionnel de santé sur les thèmes du dépistage visuel et plus largement de faire un check-up autour de l'alimentation, l'activité physique, le sommeil ...

Contact : Paola GAFFIERO, coordinatrice du MarSOINS
06 50 18 55 24 paola@avossoins.fr

le marSOINS
du Bout du Mendo
Un camion de prévention en santé

OUVERT À TOUS ANONYME SANS RENDEZ-VOUS **GRATUIT**

Grandir en bonne santé

Check-up santé enfants + Dépistage visuel

Bilan et échanges avec une pédiatre : Alimentation, sommeil, apprentissages...
Test et repérage visuel par une orthoptiste, dès les premiers mois de l'enfant

Jeudi 14 novembre
A Pencran, devant le jardin d'enfants
16h - 19h

VIE ASSOCIATIVE

Pencran Patrimoine

L'Assemblée Générale annuelle de l'association Pencran Patrimoine aura lieu **vendredi 29 novembre à 18h** salle Sterenn.
Elle est ouverte à tous, adhérents ou non.

L'association rappelle que l'un de ses objets est d'aider à la collecte de fonds, via la Fondation du Patrimoine, en vue d'aider à la restauration de notre église.

Nouveau : les versements effectués jusqu'au 31 décembre 2025 au profit de la Fondation du Patrimoine pour la conservation du patrimoine immobilier religieux ouvrent dorénavant droit à une réduction d'impôt de **75 %** dans la limite de 1 000 € par an. Si le don est supérieur à 1 000 €, la fraction supérieure donne droit à une réduction d'impôt de 66 %.

Les dons peuvent être déposés en mairie ou faits en ligne : <https://www.fondation-patrimoine.org/>



Les Amis de la Colline

L'Assemblée Générale du club aura lieu **samedi 14 décembre à 10h30** à l'Arvest.

Elle sera suivie d'un repas, **sur inscription uniquement** avant le 3 décembre ; un acompte de 10 € sera demandé à l'inscription.

L'association Les Amis de la Colline est ouverte à tous.

Ses membres se réunissent les mardis après-midi à partir de 14 h salle Sterenn.

Les activités proposées sont les suivantes : dominos, pétanque, marche, triominos.

La sortie interclubs du mardi 10 septembre, organisée par le club d'IRVILLAC, nous a conduits au domaine de La Hardouinai à St-Launeuc (commune de 200 habitants), situé en centre Bretagne près de Merdignac d'où est originaire son propriétaire l'industriel et ex-président du Stade Rennais, René Ruello.

Le domaine de plus de 2 000 ha s'articule autour de plusieurs points forts : un centre équestre, un potager en permaculture, un jardin aux mille roses, des arbres remarquables et des sculptures.

Après le déjeuner à l'auberge du domaine, nous avons assisté à une démonstration d'une meute de 50 chiens français tricolores et visité l'élevage.

Pour terminer la journée nous avons fait halte au grand étang destiné à la pratique des activités nautiques.



Compagnie des Doudous

Le 30 septembre, les assistantes maternelles de la Compagnie des Doudous ont repris leurs activités.

Mickael a animé une séance d'éveil musical autour de ses instruments de musique.

Les bambins ont pu jouer de la guitare, du violon et essayer la batterie.

Charlène les a rejoint avec quelques petits du Jardin d'Enfants.



APE - Marché de Noël

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Lucien Kerlann organise un marché de Noël **dimanche 1er décembre** à l'Arvest et à la salle des Sports.

Au programme :

- exposants et créateurs (jeux, jouets, vêtements, décoration, ...)
- spectacle de magie avec l'artiste *Magicipillou* à 11h,
- la troupe *L'artensoi* de Landerneau interprétera plusieurs chants de Noël,
- de 15h30 à 17h le Père Noël fera une petite pause dans la fabrication des cadeaux pour des photos. Une boîte aux lettres sera présente pour réceptionner les courriers au Père Noël.

Dominos Pizza sera présent pour une restauration sur place. Il y aura également un bar et des gourmandises seront proposées.

Des tables seront installées pour partager le repas.

